CHRONIQUE

DES ÉTUDES LATINES

PAR J. MAROUZEAU

I. — CONGRÈS, ASSEMBLÉES, COLLOQUES

M. Marcel DURRY, que la Société avait délégué pour la représenter à l'Assemblée générale de la *Fédération des études classiques* et au *Congrès quinquennal des études classiques* qui ont eu lieu à Londres en août-septembre 1959, a bien voulu nous en donner le compte rendu suivant :

— « La Fédération internationale des études classiques (F. I. É. C.) vient de tenir ses assises à Londres sous deux formes — une assemblée générale et un congrès quinquennal — qu'il ne faut pas confondre.

« *L'assemblée générale.* — Notre Fédération, rattachée au Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (C. I. P. S. H.), lui-même lié à l'U. N. E. S. C. O., tient tous les deux ans environ une Assemblée où chacune des Sociétés (dont celle des Études latines) qui la composent envoie un délégué. La réunion s'est tenue au College Hall, les 28 et 29 août 1959, sous la présidence de M. Latte (en remplacement de M. Van Groningen, grièvement blessé dans un accident de voiture) ; il était assisté par M^lle^ Ernst qui avait tout préparé.

« Trois nouvelles sociétés ont été admises : Bulgarie, Portugal, Tchécoslovaquie ; des pourparlers sont en cours avec l'Afrique du Sud, l'Australie, la Hongrie. La Fédération compte actuellement trente-huit sociétés ; nous allons du Brésil au Japon.

« Après avoir approuvé le rapport de la secrétaire et le bilan du trésorier, il y eut un échange de vues sur un rapport de M. Den Boer relatif au rôle des humanités. Le texte en sera publié par les soins de M. Dain dans le *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, où l'on trouvera également un rapport de M. Latte concernant la normalisation des abréviations (avec une liste de sigles recommandés).

« On en vint ensuite aux subventions ; elles sont accordées à des entreprises destinées à fournir des moyens de travail à tous les savants, mais ne le sont jamais à des revues ou à des ouvrages particuliers. Voici la liste

des bénéficiaires et des bénéfices, par exemple, pour 1961 : *Année philologique* ($ 2.000), *Fasti archeologici* (1.000), *Lustrum* (800), *Thesaurus linguae Latinae* (2.000), *Thesaurus linguae Graecae* (1.250), *Oxyrhynchus Papyri* (500), *Wörterbuch der Griechischen Papyrusurkunden* (500). Ces sommes sont faibles ; la F. I. É. C. avait proposé des chiffres plus élevés. Mais le C. I. P. S. H., qui a le pouvoir de décision et qui s'est réuni à Ann Arbor (U. S. A.), les 21-26 septembre 1959, a réduit nos propositions, si bien que l'ensemble des ouvrages recommandés par la F. I. É. C. ne recevra au total que $ 8.050 (= 4.025.000 francs = 40.250 nouveaux francs), ce qui est très insuffisant.

« De nouvelles élections donnèrent à la F. I. É. C. le bureau que voici : président : M. Romanelli (Italie) ; vice-présidents : MM. Broughton (U. S. A.) et Latte (Allemagne) ; secrétaire : M^lle^ Ernst (Suisse) ; trésorier : M. Durry (France) ; membres adjoints : MM. Van Groningen (Pays-Bas) et Salmon (Canada). La prochaine assemblée doit avoir lieu en septembre 1961 à Varsovie, le 4^e^ Congrès international en septembre 1964 aux U. S. A., l'Assemblée ayant voulu en répondant à ces deux invitations montrer quel prix la F. I. É. C. attachait à son extension progressive vers l'Est et vers l'Ouest.

« *Le Congrès quinquennal.* — En règle générale l'U. N. E. S. C. O. ne subventionne un Congrès de ses fédérations qu'une fois par lustre. Nous nous sommes réunis en 1950 à Paris et en 1954 (et non en 1955, à cause du centenaire de Madvig) à Copenhague ; en 1959 nous étions à Londres (du 31 août au 5 septembre), où nous n'eûmes qu'à nous louer de l'hospitalité officielle et privée de nos collègues anglais. La délégation française avait à sa tête M. Jean Bayet et comprenait en outre vingt-cinq participants (MM. Aymard, Bataille, M^me^ Bonneau, MM. Boussineau, Bruhl, M^lle^ Cadell, MM. Dain, le P. Des Places, M^lle^ Duchemin, MM. Durry, Étienne, Frézouls, Grimal, Harmand, Heurgon, Irigoin, Lapalus, Lejeune, Luccioni, M^lle^ Mossé, MM. Pflaum, Pouilloux, Quoniam, M^me^ de Romilly, M. Will) ; grâce à elle on parla beaucoup français à ce Congrès de Londres : nos compatriotes firent de brillantes communications, M^me^ de Romilly sur *Violences et souffrances d'Eschyle à Euripide* ; M. Aymard sur *Les lois de la guerre sous le Haut-Empire* ; M. Heurgon sur *Les tombes masculines et féminines en Étrurie* ; M. Pflaum sur *L'évolution politique et sociale de l'Empire d'après les inscriptions.* M. Lejeune joua un rôle important dans les discussions sur *Les documents crétomycéniens.*

« Le thème du Congrès était : Tradition et innovation dans l'Antiquité classique, ce qui nous permit d'entendre M^lle^ Claire Préaux parler de l'Égypte hellénistique, M. Lesky d'Homère, M. Béranger du principat, M. Kumaniecki de Cicéron, M. Garcia y Bellido de l'art ibérique,

M. Utchenko de la souveraineté populaire à Rome (pour la nier d'ailleurs). Le Congrès a eu plein succès, tant à cause de la qualité des communications que de l'intérêt des brèves discussions qui les ont suivies. Actuellement les colloques sont à la mode et l'on médit des congrès. Il faut des uns et des autres. Les colloques sont plus propres à faire avancer la recherche sur tel point précis. Mais les congrès constituent un brassage humain et scientifique beaucoup plus vaste et où les jeunes ont accueil, alors que leur jeunesse même les empêche d'être invités aux colloques. D'ailleurs les congrès prouvent leur vitalité par leurs effectifs : à Paris nous étions 350, à Copenhague 390, à Londres près de 500, et l'on peut greffer sur un congrès des colloques, tel celui qu'à Londres organisèrent spontanément les spécialistes des linéaires A et B.

« C'est ainsi que cette Fédération, dont l'Administrateur de la Société des Études Latines, M. Marouzeau, fut un des inventeurs et un des fondateurs, sert toutes les études qui touchent à l'antiquité classique et ainsi favorise la sympathie entre tous ceux que l'humanisme unit ».

— A M. Marcel Durry encore nous devons un Rapport sur la réorganisation de la *Fondation Hardt* (de Vandœuvres-Genève) consécutive au décès, survenu en 1958, du généreux donateur. Je suis heureux de faire place ici à cette intéressante communication.

« Les membres du Comité directeur, désignés par le fondateur lui-même, sont : MM. Dihle, Klauser, Snell (Allemagne), Gigon, Reverdin (Suisse), Waszink (Pays-Bas), Wilkinson (Grande-Bretagne), Durry (France).

« La Fondation peut recevoir comme hôtes pour un séjour de plus ou moins longue durée des chercheurs et savants spécialistes de la philologie classique et de ses sciences auxiliaires (à l'exclusion de l'archéologie) qui souhaiteraient rédiger dans le calme un travail scientifique. La Fondation dispose de six chambres et possède une bibliothèque de 8.000 volumes. Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse ci-dessus chaque année au plus tard le 15 décembre (exceptionnellement pour 1960 le 1er mai), accompagnées de justifications et références.

« D'autre part, la Fondation réunira une fois par an sur invitations un groupe de savants dont les rapports et discussions sur un sujet donné (en 1960 : Hésiode et son influence sur les littératures grecque et latine ; en 1961 : Le *Dyscolos* et la comédie latine) seront publiés dans la Collection de la Fondation (les tomes V et VI sont à l'impression). »

— M. Ch. Parain a bien voulu me remettre le compte rendu suivant d'une réunion scientifique à laquelle il a participé : « Du 12 au 15 octobre 1959 s'est tenu à Altenburg (au sud de Leipzig), en République démocratique allemande, un Congrès consacré à l'histoire économique

et sociale de l'Antiquité. A vrai dire, il s'agissait plutôt d'une sorte de colloque dont la ligne directrice était d'examiner les possibilités de la méthode marxiste dans l'étude du domaine considéré.

La rencontre était organisée par la section d'histoire ancienne de la *Deutsche Historikergesellschaft* et pratiquement par l'*Institut d'histoire ancienne* de l'Université de Leipzig. Elle réunit de fortes participations de l'Allemagne démocratique, de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie et de la Pologne. En Occident les organisateurs n'avaient pu inviter officiellement que les Universités avec lesquelles ils étaient en relations. C'est ainsi qu'étaient venus A. H. M. Jones de Cambridge et Erikson de Copenhague. Mais quelques invitations personnelles avaient été faites, qui furent à l'origine de la présence de Tibiletti (Pavie), Labarbe (Liège), Jean-Paul Brisson (Poitiers) et moi-même. Fr. Altheim assistait également au congrès, auquel il a pris une part extrêmement active.

Près de cent présents, près de trente communications dont les sujets se répartissaient entre l'Ancien Orient, la Grèce et Rome. La langue la plus employée fut l'allemand, ce qui ne saurait surprendre étant donné le jeu actuel des relations universitaires officielles. Mais il y eut quatre communications en français : une polonaise et une belge, celle de J.-P. Brisson sur *Virgile et le rationalisme de Lucrèce dans le chant I des Géorgiques*, et celle que j'ai présentée sur *Le problème de la diffusion réelle des progrès techniques dans l'agriculture romaine*.

Après le Congrès, nous avons visité l'Institut d'histoire ancienne de l'Université de Leipzig. Toute la bibliothèque avait été détruite pendant la guerre : il s'en reconstitue une autre où les ouvrages français tiennent une bonne place. A l'Université, de jeunes équipes d'esprit très ouvert se montrent particulièrement désireuses d'établir des relations scientifiques avec nos « vieilles nations ».

— Le II[e] Congrès international « pour le latin vivant » s'est tenu, du 8 au 10 septembre 1959, à Villeurbane, près de Lyon, à l'Institut national des sciences appliquées, sous les auspices de l'Association « Vita Latina ». Cette réunion, comme celle qui l'avait précédée à Avignon, a connu le plus vif succès, animée par l'esprit de prosélytisme qui caractérise l'entreprise. Seulement, par la force des choses, les communications présentées n'ont guère fait que reprendre des arguments et propositions qui ont déjà fait l'objet de maintes publications. Je ne crois donc pas nécessaire d'en donner ici le compte rendu, d'autant plus que les idées prônées par les organisateurs du mouvement n'ont jamais reçu l'adhésion de la Société des études latines en tant que telle. J'estime cependant honnête d'expliquer ici l'attitude réfractaire d'un bon nombre de latinistes, dont je suis.

L'idée essentielle des promoteurs est de faire du latin la langue de communication scientifique universelle, comme il l'a été depuis le Moyen Age jusqu'aux siècles classiques.

A quoi l'on ne peut s'empêcher de répondre d'abord que cette qualification du latin était possible et aisée lorsque la science internationale était entre les mains d'un très petit nombre d'hommes éminents, dont les ouvrages ne touchaient qu'une élite de lecteurs, mais qu'elle est devenue inconcevable à notre époque où la diffusion de la culture est sans commune mesure avec la connaissance du latin, sans compter que de notre temps l'étude du latin, pour employer les propres termes de M. le recteur J. Capelle, animateur du Congrès, « décroît sans cesse dans une proportion qui tend à atteindre l'échelon de l'inefficacité ». Pourquoi, se demande le même informateur, cette disqualification du latin? Réponse : parce qu'il est mal enseigné. Et de prêcher comme remède l'apprentissage par la méthode dite directe qu'on a appliquée — non sans mécomptes et échecs — aux langues vivantes. Étrange conception quand il s'agit d'une langue qui n'est que langue de littérature et nous dérobe son aspect de langue vivante. Un autre recours envisagé serait de mettre le latin à la portée du plus grand nombre en le rendant facile, par exemple en simplifiant le vocabulaire, la syntaxe, la phraséologie... Je laisse à penser comment le latin devenu langue rudimentaire pourrait se prêter aux exigences impérieuses de l'exposé et de la recherche scientifique.

Enfin, parlons « pratique ». Le public cultivé, celui que la lecture scientifique intéresse, s'accommode assez bien de l'emploi des langues principales de culture : anglais, français, allemand, italien, dont l'apprentissage est de plus en plus répandu. Comment réagira le public, si on lui offre comme truchement de la pensée moderne une langue dont six ou sept années d'études laborieuses n'assurent pas une connaissance même élémentaire, tant elle est difficile? Faut-il même faire état d'une confidence que j'ai maintes fois reçue de latinistes très qualifiés, lesquels ne redoutent rien tant que la lecture d'un ouvrage ou d'un article scientifique rédigé en latin? Je ne veux, du reste, d'autre indice de ce refus du latin que la rareté extraordinaire des publications et des conférences (sauf, naturellement, celles du Congrès du latin vivant) qui actuellement font usage de cette langue.

Ai-je besoin d'ajouter que ces lignes ne constituent qu'une prise de position personnelle, publiée par loyauté, et qui ne saurait être l'amorce d'un échange de vues, lequel serait parfaitement inefficace?

II. — Quelques aspects de l'organisation du travail

Donnant mon attention à certains aspects du travail qui se fait, je ne me retiens pas de signaler les réussites (et les avatars) d'une des plus grandes entreprises récentes de la philologie latine. Il s'agit des efforts engagés par l'Union académique internationale pour remettre à jour le fameux répertoire du latin médiéval, connu sous le nom de Du Cange. L'occasion d'une mise au point m'est fournie par une Conférence internationale qui s'est tenue à Cracovie, en octobre 1958, sur l'initiative de l'Académie polonaise des sciences, dont le compte rendu a été publié dans le tome XXVIII, fasc. 2-3 de l'*A. L. M. A.* (*Archivum latinitatis medii aeui* = *Bulletin Du Cange*). L'article essentiel est celui de M. Yves Lefèvre, à qui incombe aujourd'hui en France la poursuite de travaux inaugurés depuis près de quarante ans. Il fait l'historique des efforts menés dès le début, sous la direction de H. Goelzer, puis de F. Lot, jusqu'à l'interruption en 1940 du fait de la guerre, avec reconstitution du Comité en 1947 sous la responsabilité de M. Mario Roques, pour confier à M. Y. Lefèvre la tâche d'inventorier les fichiers et d'assurer la poursuite des travaux ; enfin parution du premier fascicule en 1957, par les soins de M. F. Blatt, directeur de la publication sur le plan international.

Tout n'est pas optimiste dans le rapport de M. Lefèvre.

D'abord le but initialement envisagé a été modifié : le dictionnaire ne devait d'abord recouvrir que la période qui va de l'an 500 à l'an 1000 ; c'est en second lieu qu'on a adopté les dates extrêmes de 800-1200, ce qui a conduit à des éliminations et additions : d'une part, les dépouillements sont demeurés partiels pour le XII^e^ siècle ; d'autre part, divers Comités nationaux ont étendu leurs dépouillements à toute la latinité médiévale, de 500 à 1500, et l'on envisage « pour un jour prochain (John Baxter) la publication d'un dictionnaire du latin mérovingien ». Enfin, le *Du Cange* ne relève que les mots qui ne figurent pas dans le dictionnaire de Forcellini-De Vit, et par conséquent « est incapable de fournir une image complète de la latinité médiévale (même) en France..., problème qui nous préoccupe, ajoute M. Lefèvre, et auquel nous ne savons... donner une solution pleinement satisfaisante ». M. Lefèvre ne garde pas moins l'espoir « que les dépouillements destinés à un dictionnaire commun seront un jour fondus et coordonnés par un rédacteur qui s'élèvera au-dessus des particularités nationales pour considérer l'ensemble de la latinité médiévale ».

Faut-il ajouter que la collaboration internationale n'a pas permis d'éviter la publication de lexiques indépendants, tels que le *Glossary of*

later latin to 600 A. D. de A. Souter, le *Mediae latinitatis Lexicon minus* de J. F. Niermeyer, qui en est à son fascicule 6, de divers glossaires restreints à un domaine culturel, comme le *Dictionnaire des auteurs chrétiens* de A. Blaise, déjà paru, ou le *Glossaire du latin philosophique médiéval*, préparé par une équipe du Centre national de la Recherche scientifique française, ou limité à un domaine régional, comme le *Mittellateinisches Wörterbuch* des Académies allemandes, qui recouvre spécialement le domaine germanique, le *Lexicon mediae et infimae latinitatis Polonorum*, le *Lexicon imperfectum latinitatis italicae medii aeui*, qui sont en cours de publication, ou le *Dictionnaire belge du latin médiéval* et le *Dictionnaire du latin médiéval de Bohême et de Moravie*, qui sont encore au stade de fichiers, sans compter tous les lexiques partiels publiés dans les volumes successifs de la revue *A. L. M. A.*

Cette prolifération n'est pas sans inquiéter les responsables eux-mêmes : le présentateur à la Conférence de Cracovie du *Mittellateinisches Wörterburch* des Académies allemandes, O. Prinz, tout en affirmant son intérêt pour le *Du Cange* de l'Union académique, constate (p. 184) la difficulté de satisfaire à la fois aux deux tâches et s'inquiète de noter que « la plus grande partie du matériel sera commune aux deux Lexiques », en concluant avec mélancolie (p. 191) qu' « il faudra longtemps encore avant que les efforts communs des pays européens puissent produire un grand dictionnaire comprenant la latinité entière du Moyen Age ». — Plaignons d'ici là les usagers, et non moins les responsables de la rédaction.

— La Société des études latines n'a jamais manqué, on le sait, de s'intéresser à la partie archéologique de son domaine : nombreuses communications présentées aux séances, articles de spécialistes sur la recherche, la méthode, la technique, comptes-rendus dans le Bulletin critique, chronique dans le Bulletin archéologique, ont permis de suivre pendant les trente-cinq dernières années les progrès réalisés dans ce domaine, mais aussi d'orienter les recherches et d'envisager les réformes nécessaires dans l'organisation du travail. Les plus anciens membres de notre Société gardent le souvenir d'une initiative prise par le regretté Albertini, à notre séance du 11 février 1933, pour signaler les défectuosités des services archéologiques dans notre pays (cf. le texte publié dans le tome XI de la *Revue*, p. 54-60), et du vœu présenté par MM. Albertini, Carcopino, Grenier, Merlin, Michon, Picard, Toutain, à la direction des Beaux-Arts (texte, p. 60-61), en suite de quoi un décret du 13 avril 1933 (texte, p. 61) « réglait le sort des monuments historiques des époques grecque et gallo-romaine dans des conditions qui donnaient ample satisfaction aux désirs de notre Société », laquelle adressa ses remerciements aux pouvoirs publics pour « avoir si heureusement et si

rapidement accompli une réforme dont on pouvait attendre le plus grand bien pour l'avenir de nos études et l'enrichissement de notre patrimoine archéologique » (p. 61).

L'essentiel de la réforme consistait essentiellement dans la création à la « Commission des monuments historiques » d'une cinquième section, dite « des fouilles et antiquités classiques », qui « aurait pour mission de provoquer ou surveiller les fouilles, officielles ou privées, et de diriger, en les secondant, les efforts des personnalités et des sociétés archéologiques locales ».

Depuis lors, vingt-cinq années se sont écoulées, riches de travaux et d'expériences, mais surtout de nouveautés intervenues dans le domaine de la prospection, de la conversation et de l'interprétation, qui ont paru à divers spécialistes justifier un nouveau projet « de réorganisation de la recherche et de la conservation des antiquités nationales ».

Ce projet a été élaboré par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. L'exposé des motifs invoque : les progrès réalisés dans l'organisation des services archéologiques en de nombreux pays, l'entrée en vigueur d'un statut international élaboré à Palerme et adopté à New-Dehli par les États membres de l'U. N. E. S. C. O., l'emploi d'instruments et de méthodes de prospection nouvelles exigeant un personnel et un matériel spécialisé (exploration aérienne et sous-marine, sondages électro-magnétiques, pratiques de datation... L'Académie a donc soumis au ministre d'État chargé des affaires culturelles un plan de réformes qui comporterait : la création d'un Service autonome des antiquités et des fouilles nationales, l'organisation en deux sections (préhistoire-antiquité et haut Moyen Age) d'une Commission des antiquités et des fouilles, une réorganisation des directions régionales des antiquités historiques avec création d'un personnel et d'un matériel pour la fouille, l'étude et la conservation des antiquités, l'institution de laboratoires, d'écoles de fouilles et de services de publication, le contrôle des restaurations, des conservations et de la propriété des monuments archéologiques.

Le Ministre d'État chargé des affaires culturelles a répondu à cette démarche qu'elle retenait toute son attention et qu'il ne manquerait pas, pour en étudier les termes, d'appeler en consultation les personnalités désignées par leur compétence.

Les lecteurs de notre *Revue* ne pourront manquer de s'intéresser au sort qui sera donné à ce projet de réformes, lequel peut être considéré comme faisant suite à celui qui a été réalisé il y a un quart de siècle sur l'initiative de notre Société.

III. — Suggestions de travaux

J'ai souvent attiré l'attention sur le besoin d'une enquête relative à la morphologie suffixale du latin. Un appel antérieur au mien m'avait échappé ; c'est celui qui figure dans le *Traité de grammaire comparée des langues classiques* de A. Meillet-J. Vendryes, § 555 : « Il serait vain de vouloir poser une théorie complète de la dérivation. Parmi la variété des formes, les unes, héritées de l'indo-européen, sont pour la plupart rebelles à l'analyse en grec et en latin ; les autres, neuves et plus ou moins capricieusement créées, doivent la naissance à des circonstances particulières, souvent inconnues. De plus, pour exposer vraiment l'histoire de la dérivation..., il faudrait étudier à part chaque type de formation et dans chaque type presque chaque mot ; il faudrait marquer aussi comment se sont organisées, en fonction des suffixes, les diverses catégories de sens. La tâche engloberait toute la matière des dictionnaires étymologiques. Il s'en faut que le travail préparatoire à une pareille synthèse soit achevé ; le classement et l'histoire des formations nominales... restent encore en grande partie à faire. »

Faut-il rappeler aussi les réflexions proposées par M. A. Ernout dans notre *Mémorial des études latines*, p. 35 : « C'est dans le vocabulaire qu'il y a le plus encore à étudier. La formation des mots, ... dérivation, suffixation ... offre matière à mainte recherche neuve... Nous manquons d'une étude d'ensemble sur la concurrence des divers suffixes ou morphèmes servant à l'expression d'un même concept (noms d'action, noms d'instruments, etc.) ; ... *une étude sur la formation de la langue abstraite serait, je crois, féconde en résultats* ».

La principale référence qu'on peut donner relativement à ces questions est celle de la *Historische Grammatik* de F. Stolz, t. I, p. 443-588. Il conviendrait d'y ajouter la mention du chapitre *Stammbildung des Nomens* dans la *Lateinische Grammatik* de Stolz et Schmalz, plus récemment quelques monographies de A. Ernout lui-même, dans ses *Aspects du vocabulaire latin* et ses *Philologica*, ainsi que l'étude de E. Benveniste sur *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, suite de ses *Origines de la formation des noms en indo-européen* (1948). Il convient en particulier de signaler à l'attention les lignes par lesquelles M. Benveniste clôt la préface de son second ouvrage : « Si l'essai tenté ici trouve approbation, un commencement d'organisation sera introduit dans quelques parties de ce vaste ensemble de la morphologie suffixale. On verra par la suite l'étendue de la tâche qui demeure, peut-être aussi comment l'aborder. » Voilà qui nous donne bon espoir en ce qui concerne l'aspect indo-européen du problème.

Pour ce qui regarde les faits latins, je dois signaler qu'un problème particulier se pose. C'est celui qui concerne les dérivés nominaux qu'on s'accorde à appeler « abstraits ». On a relevé maintes fois le caractère concret de la langue latine, sa propension à énoncer les qualités, manières d'être, modes d'action, par recours à la mention de l'objet en cause (type : *res aduersae, urbs capta, grato animo*), donc en somme à faire l'économie d'abstraits (cf., par exemple, mon *Traité de stylistique latine*, p. 115 ss., mes *Aspects de la formation du latin littéraire*, p. 107 ss., 143 ss., et mon article du *Bulletin G. Budé* : *L'accès de Rome à son destin littéraire*, *Lettres d'humanité*, 1954, p. 52).

Cette vue des choses a été contestée (acerbement, si je puis dire) dans une thèse récente : R. Poncelet, *Cicéron traducteur de Platon*, dont le sous-titre : *L'expression de la pensée complexe en latin classique*, fait apparaître le rapport à notre présent propos. Je n'envisage pas de réfuter les réfutations de l'auteur ; il y faudrait une contre-thèse. J'accorde en tout cas mon adhésion à une remarque qu'il présente du reste comme incidemment (p. 17) : que l'abstrait existait bel et bien en latin dès le début ; et il cite, sans insister, les formations en *-ities*, *-tus*, *-tura*... A quoi j'ajouterais volontiers bien d'autres catégories d'abstraits, dont beaucoup sont de type ancien : en *-a*, *-ia*, *-ies*, *-ium*, *-or*, *-itia*, *-ntia*, *-itas*, *-ura*, *-itudo*, *-men*, *-monia* et *-monium*, et surtout *-tus* et *-tio* (cf. les relevés de A. Stewart, *A study in latin abstract substantives*, New York, 1910) : richesse qui pourrait être invoquée pour faire envisager une mentalité et une culture évoluée (cf. J. Vendryes, *Le langage*, p. 418 ; O. Jespersen, *Language*, p. 429). Comment concilier cette richesse avec le recours constant et pour ainsi dire principal du latin à l'expression concrète? Faut-il admettre, à une époque pré- ou protohistorique, dans les siècles qui séparent les migrations indo-européennes de l'avènement du latin littéraire, un changement de mentalité, une évolution culturelle qui se serait traduite par des innovations dans les modes d'expression? L'étude de ces périodes obscures a été abordée selon des points de vue différents par différents comparatistes : Pisani, Bartoli, Bonfante, Devoto, J. Schmidt, J. B. Hofmann, P. Kretschmer... Un bilan des recherches a été dressé par M. M. Lejeune dans notre *Mémorial* (p. 7 ss.) ; il fait apparaître surtout les difficultés de la tâche, mais fournit aussi des indications sur les moyens de l'aborder. Un des chapitres essentiels de cette recherche me paraît devoir être l'histoire des substantifs abstraits du latin. Qui apportera de la lumière dans cette obscurité?

J. Marouzeau.